



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrats de professionnalisation et formation en alternance

Question au Gouvernement n° 3548

Texte de la question

APPRENTISSAGE DANS LES PME

M. le président. La parole est à M. Bernard Perrut, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Perrut. Ma question s'adresse à Mme Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Chaque jour, sur le terrain, nous mesurons, les uns et les autres, l'inquiétude et parfois même le désarroi, des jeunes sans emploi. C'est la raison pour laquelle la lutte contre le chômage des jeunes demeure, pour notre majorité, une priorité. Encore faut-il qu'une mobilisation renforcée de tous les acteurs concernés permette aux jeunes d'entrer plus facilement et plus durablement sur le marché du travail.

Madame la ministre, vous avez justement signé, il y a quelques jours, une charte d'engagement pour favoriser l'accès aux contrats en alternance des jeunes accompagnés par les missions locales, avec quatorze grandes entreprises françaises, le réseau des chambres de commerce et d'industrie et celui des chambres des métiers, et sept grandes branches professionnelles. Le but est de permettre à 50 000 jeunes de plus d'accéder à une voie de qualification et à une insertion professionnelle durable.

Vous avez également lancé une campagne de promotion de l'apprentissage auprès des entreprises, sachant que nombre de nos PME peuvent trouver, avec des jeunes motivés et sérieux qui font la preuve de leur savoir-faire, un levier de leur développement futur. C'est d'ailleurs tout le sens de la loi du 28 juillet sur l'alternance que nous avons adoptée ici, qui valorise l'apprentissage et simplifie les relations entre les apprentis et les entreprises. C'est tout le sens de l'engagement du Président de la République et des mesures prises par le Premier ministre, le Gouvernement et notre majorité.

Madame la ministre, pouvez-vous nous dresser l'état des lieux de la mise en place de ce plan national ? Où en sommes-nous ? Pouvez-vous faire le point sur les mesures d'aide aux entreprises et sur leurs conséquences, ainsi que sur l'avancement de la contractualisation avec les régions et les acteurs économiques ?

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Monsieur le député Bernard Perrut, vous êtes totalement engagé, en tant que parlementaire, dans ce domaine puisque vous êtes l'auteur, avec Gérard Cherpion et Jean-Charles Taugourdeau, d'une proposition de loi pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels qui a été adoptée puis promulguée le 28 juillet dernier. Cette loi permet, justement, de développer la formation en alternance dans notre pays.

Vous présidez aussi le conseil national des missions locales. Nous nous sommes assigné un objectif très concret : que 50 000 jeunes entrent cette année dans une formation en alternance, grâce au travail des missions locales, aux réseaux des chambres consulaires et à l'effort des entreprises.

Avec Xavier Bertrand, nous avons lancé une campagne de communication dans la presse quotidienne régionale et nationale et sur les radios, afin d'inciter les entreprises de moins de 250 salariés à recourir à l'apprentissage, en bénéficiant du dispositif " zéro charges " pendant un an.

Les contrats de professionnalisation rencontrent un véritable succès : ils ont augmenté de 23 %. Il nous reste à faire un effort sur l'apprentissage. Je demande la mobilisation générale (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) des entreprises et de tous les partenaires parce que l'emploi des jeunes passe par le secteur marchand.

Dimanche dernier, l'actualité c'était évidemment le déplacement du Président de la République (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe SRC*) à Berlin et le sommet franco-allemand. C'était aussi les olympiades des métiers qui se sont tenues à Londres où je me suis rendue moi-même pour soutenir quarante-quatre jeunes qui ont participé à une compétition réunissant cinquante et une nations. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur quelques bancs de l'UMP.*) Nous avons obtenu neuf médailles : trois d'or, trois d'argent et trois de bronze.

M. Albert Facon. C'est grâce à David Douillet !

Mme Nadine Morano, *ministre*. Je voudrais féliciter tous ces jeunes qui ont porté haut les couleurs de la France. Cela aussi aurait mérité l'intérêt des médias. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3548

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Apprentissage et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 octobre 2011